



2021

INFORMATIONS COMMUNALES



**Secrétariat
Contrôle des habitants
Permis de construire
Chômage**

Marie FEY
secretariat@rossemaison.ch

Caisse communale

Taulant OSDAUTAJ
taulant.osdautaj@rossemaison.ch

Heures d'ouverture :

lundi de 17h00 à 18h00
vendredi de 10h00 à 11h45
Ou sur rendez-vous

**Teneur du registre des impôts
Valeurs officielles
Agence communale AVS**

Taulant OSDAUTAJ
taulant.osdautaj@rossemaison.ch

Heures d'ouverture :

vendredi de 10h00 à 11h45
Ou sur rendez-vous

NUMEROS D'URGENCE

- POLICE 117 / 032 420 65 65
- POMPIER 118
- SECOURS SANITAIRES 144
- CENTRE « INTOXICATION » 145
- REGA 1414

ARRONDISSEMENT DE SEPULTURE



Président : M. Joël BURKHALTER
Quérattes 5, 2830 Courrendlin
tél. 032 436 10 77 - joel.burkhalter@courrendlin.ch

Secrétaire : Mélanie WILLEMIN-SCHINDELHOLZ
Maichières 5, 2830 Courrendlin
tél. 032 422 50 91 - paroissescourrendlin@hotmail.com

CONSEIL COMMUNAL

Administration - aménagement - bourgeoisie - finances - police locale – sécurité

Yann RUFER / Maire

Rue Sur le Perrerat 15 – tél. 032 422 36 54
yann.rufer@rossemaison.ch
Vice-maire : Catherine LOEWENGUTH

Affaires sociales - bâtiments - déchetterie - forêts

Marie-Madeleine CHAPUIS

Les Quatre-Vents 1 – tél. 079 714 37 52
marie-madeleine.chapuis@rossemaison.ch
Suppléante : Catherine LOEWENGUTH

Patrimoine - travaux publics – voirie

Nadine FLURY

Commission du Centre culturel de Rossemaison

Route de Delémont 10 – tél. 079 354 01 14
nadine.flury@rossemaison.ch
Suppléant : Alain TISSOT

Ecoles – culture – sports

Catherine LOEWENGUTH / Vice-maire

Commission d'école

Rue Sur le Perrerat 25 – tél. 079 423 80 62
catherine.loewenguth@rossemaison.ch
Suppléante : Marie-Madeleine CHAPUIS

Eaux - électricité – gaz – éclairage public

Alain TISSOT

Commission de l'énergie et des eaux

Rue au Trocher 4 – tél. 079 250 38 40
alain.tissot@rossemaison.ch
Suppléante : Nadine FLURY

IMPOTS – TAXES ET SUBVENTIONS DE LA COMMUNE



Taux s/revenu et fortune	: 2.10	taxe immobilière	: 1 ‰
Taxe des chiens	: CHF 60.00		
Services des eaux	: CHF 100.00	taxe de base par habitation	
	: CHF 2.20/m ³	eau propre (potable)	
	: CHF 3.70/m ³	canalisations (épuration)	
	: CHF 300.00	forfait nouvelle construction	
		HT	
	+ CHF 100.00	par étage	
		Pour les demandes de raccordement provisoire de l'eau, veuillez contacter le secrétariat communal.	
Allocation de naissance	: CHF 500.00	par nouveau-né	

ETAT CIVIL JURASSIEN & CELEBRATION DES MARIAGES

Office de l'Etat civil
Rue du 24-Septembre 3
2800 DELEMONT

Téléphone 032 420 54 50
Fax 032 420 54 51
Courriel secr.oej@jura.ch

Cheffe d'office : Mme Jane PRETALLI

Lundi au jeudi

de 9h00 à 11h30

de 14h00 à 7h00

Vendredi

de 9h00 à 11h30

Ou sur rendez-vous

<http://www.jura.ch/DIN/SPOP/Etat-civil/Mariage/Mariage.html>

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE



Depuis 2010, toute demande de documents d'identité devra être déposée au bureau des passeports par Internet (www.passeportsuisse.ch) ou par téléphone (au 032 420 50 00).

Une fois la demande validée, un rendez-vous sera proposé au requérant.

Adresse : Bureau des passeports et des légalisations
Rue du 24-Septembre 1
2800 Delémont

MESSE A LA CHAPELLE

voir bulletin paroissial

AUTORITES COMMUNALES

Président des assemblées

M. Walter RUFER 078 680 55 38

Directrice de l'école primaire

Mme Nora MARQUIS 032 422 06 24

Commission d'école

Mme Stéphanie STEULET 032 423 33 65

Commission du centre culturel de Rossemaison

Mme Nadine FLURY 079 354 01 14

Commission bourgeoise

M. François STEULET 032 422 04 80

Commission du jumelage Zoaga

M. Marc-Aurèle STEULET 032 422 16 93

Commission de l'Energie et des eaux

M. Alain TISSOT 079 250 38 40

Sapeurs-pompiers SIS 6/12

118

Commandant SIS

M. Jean-Marc BRAHIER 079 410 15 83

Officier territorial

M. Yves QUELOZ 079 790 32 94



Inspecteur du feu - ramoneur

M. Jean-Luc CHARMILLOT – Vicques

032 435 59 45

Responsable des réseaux d'eau, électricité et gaz

M. Alain TISSOT

079 250 38 40

Fontainier

Services Industriels de Delémont

032 421 92 00

ORDURES MENAGERES (voir aussi le MemoDéchets du SEOD 2021)

par ménage : CHF 40.00 + CHF 40.00
par personne physique
(18 ans dans l'année)

bureaux et divers: CHF 90.00

restaurants, magasins, artisans,
entrepreneurs, carrosserie, ma-
chines agricoles

Agriculteurs :
autres :

CHF 140.00
CHF 230.00

Sacs taxés [50 sacs par an gratuits pour nouveaux-nés
\(dans la commune\) jusqu'à l'âge de 2 ans.](#)

Ordures ménagères



6 moloks à disposition

Ramassage des déchets encombrants

ATTENTION!

Ne seront pas
ramassés :

**le verre, la ferraille,
les déchets de chantier**

les jeudis suivants : **11 février – 20 mai – 9 septembre – 18 novembre**, à
partir de 6 h 30



Sont uniquement admis les grands déchets combustibles provenant des ménages privés. Les parties métalliques doivent être enlevées.

Pour rappel : les briques de lait ou de jus de fruits, classeurs, pochettes photos, films plastiques d'emballage ne sont pas autorisés dans les bennes de recyclage. Ils doivent être mis dans les sacs poubelles taxés SEOD.

Les déchets combustibles pouvant être contenus dans un sac de 110 litres ou encore dont les dimensions de l'objet sont inférieures à 50/50/50 cm ne sont pas considérés comme objets encombrants.

Appareils frigorifiques, congélateurs, appareils ménagers

Ils sont repris gratuitement par les commerçants spécialisés sans obligation d'achat, par Caritas ou conduits chez Met Fer SA (heures d'ouverture : lundi-vendredi de 7 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 17 h 00).

Déchets verts

Les déchets verts peuvent être déposés à la place de compostage de la Fenatte en respectant la propreté du lieu et les deux emplacements distincts destinés :

- 1) aux branchages
- 2) compost de gazon, feuilles et autres

**Obligation d'avertir le secrétariat communal
en cas d'abattage d'arbres !**

Papier - carton - verre - huiles végétales et minérales - fer blanc - aluminium - vêtements - ferraille

Des bennes sont à disposition à l'écopoint derrière l'école. Malheureusement, celles-ci ne sont plus accessibles librement. Face aux abus, et malgré ses différents appels, le conseil communal a pris d'autres dispositions.



IMPORTANT

La déchetterie est ouverte

- les mercredis de 18h30 à 19h30 et
- les samedis de 10h00 à 12h00

En présence d'un surveillant

« **Le PET** » est repris dans tous les commerces, ainsi que les « bouteilles de produits de lessive et de savon liquide. Une distinction doit cependant être effectuée (pas de mélange).

« **Le sagex** » ne doit pas être mis dans les sacs poubelle, mais peut être apporté à Caritas Jura rue St-Henri 5 à Delémont 032 422 74 74.

Centres régionaux de déchets spéciaux des ménages

Par exemple : acide, soude caustique, ammoniacque, eau de javel, sol-vants, acétone, benzine, dilutifs, produits de nettoyage, vernis, peintures, colles, décapants, antirouille, etc).

A déposer chez :

K+S Entsorgung AG
zone industrielle
Rue St-Henri 2
2800 Delémont
tél. 032 423 16 62

le 3^{ème} mardi du mois de 16 h à 18 h
(en cas de jour férié : report au 4^{ème} mardi du mois)

19 janvier
16 février
16 mars
20 avril
18 mai
15 juin
20 juillet
17 août
21 septembre
19 octobre
16 novembre
21 décembre

D'autres informations plus détaillées peuvent être obtenues sur le site du

SYNDICAT DES
COMMUNES
DE LA REGION
DE DELEMONT
POUR L'ELIMINATION
DES ORDURES
ET AUTRES
DECHETS



www.seod.ch



**L'abri forestier est à votre disposition sans réservation,
en respectant la remise en état du lieu.**

Stationnement devant l'école de 16 h 45 à 18 h les mardis suivants

2 février	1 ^{er} juin	19 octobre
2 mars	29 juin	16 novembre
30 mars	24 août	14 décembre
4 mai	21 septembre	

**PLAN D'URGENCE**

Diverses situations, parfois désagréables, peuvent apparaître lors de tempêtes de vent et lors de grand froid.

La meilleure des préventions peut être planifiée de manière individuelle, avec le voisinage direct. N'oubliez pas de laisser une clé à disposition des personnes qui doivent intervenir.

Cependant, afin de réagir dans les meilleurs délais, la Commune vous propose également de lui transmettre vos coordonnées (adresse électronique et numéro de téléphone mobile).

En cas de dérangements :

Eau potable :	Services industriels Delémont	032 421 92 00
Electricité :	BKW	0844 121 175
Gaz :	REGIOGAZ	032 421 92 00
Téléphone,	SWISSCOM	0800 800 800
Multimédias :	EBL	0800 325 000
Responsable communal :	Alain TISSOT	079 250 38 40



CAMBRIOLAGES – DEPREDATIONS

La prévention s'avère souvent le meilleur moyen pour empêcher des situations délicates, mais elle ne suffit pas toujours. En cas de vol – avec ou sans effraction – vous devez toujours l'annoncer à la police (032 420 65 65). Ces informations permettent d'effectuer des recoupements et de mieux comprendre comment certains groupes de délinquants fonctionnent.

COMMENT OCCUPER SES LOISIRS A ROSSEMAISON

Société Culturelle et Sportive (SCS) :

vous propose plusieurs activités, telles que :

week-end de ski, réfection du parcours Vita, pique-nique, sortie culturelle, marche de la gym dame (2 jours), calendrier de l'Avent, théâtre, divers cours et

- gymnastique pour les dames (mercredi soir à 19 h 30 à la halle)
- sorties en vélo (mars-octobre - mercredi soir à 19 h 00 heures)

Contact : Mme Karin SURDEZ - kasurdez@bluewin.ch

Volley Ball Club :

Responsable : Alessandro AMADEO – tél. 079 251 33 71.

Société de tir au petit calibre :

avec possibilité de louer le stand de tir

Président : M. Giuseppe TIRONI

Pour les réservations : M. Patrick CRETIN localrossemaison@gmail.com

SHCR (Skater-Hockey Club Rossemaison) :

(vétérans, actifs, juniors, novices, minis, école de skater).

Président : M. Pascal TURBERG – tél. 032 423 39 43.



Club des aînés :

tous les mercredis de
14 h 00 à 17 h 00
après-midi loisirs à la salle à côté de la halle de gymnastique

Présidente : Mme Nelly AEGERTER – tél. 032 423 34 38 ou
nelly.aegerter@bluewin.ch

Centre culturel :

lieu destiné aux expositions et autres manifestations à caractère culturel.

Présidente : Nadine Flury – tél. 079 354 01 14 ou
nadine.flury@rossemaison.ch

Parcours Vita :

Présidente : Nadine Flury – tél. 079 354 01 14 ou
nadine.flury@rossemaison.ch



1.7km

Dénivellation

70m

2.4km



Réseau des transports publics dans l'agglomération de Delémont

